OLIVIER

CHALINE

Le règne de Louis XIV

Tome 1

Champs histoire

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Extrait de la publication

LE RÈGNE DE LOUIS XIV

I

Extrait de la publication

Dans la même collection

Daniel Arasse, *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*.
Pierre Chaunu, *La Civilisation de l'Europe des Lumières*.
Antonia Fraser, *Les Femmes dans la vie de Louis XIV*.
Antonia Fraser, *Marie-Antoinette*.
François Furet et Mona Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution française*.
Pierre Goubert, *100 000 provinciaux au XVIIIe siècle. Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*.
Françoise Hildesheimer, *Du Siècle d'or au Grand Siècle. L'État en France et en Espagne (XVIe-XVIIe siècle)*.
Annie Jourdan, *La Révolution, une exception française ?*
Robert Muchembled, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*.
Denis Richet, *La France moderne. L'esprit des institutions*.
Antoine Schnapper, *Curieux du Grand Siècle. Collection et collectionneurs dans la France du XVIIe siècle*.

Extrait de la publication

OLIVIER CHALINE

LE RÈGNE DE LOUIS XIV

I

LES RAYONS DE LA GLOIRE

Champs histoire

Extrait de la publication

On trouvera à la fin du tome II de cet ouvrage une chronologie, une bibliographie, la mention des sources et un index commun aux deux tomes.

© Éditions Flammarion, Paris, 2005
© Éditions Flammarion, Paris, 2009, pour la présente édition
ISBN : 978-2-0812-2052-2

Extrait de la publication

Introduction

Un des ensembles les plus étonnants jamais élevés à la gloire de Louis XIV se trouve, loin de Versailles et de Paris, à Montpellier. Après le dédale des ruelles de la vieille ville se dresse un arc de triomphe, symbole inattendu de grandeur romaine surgissant en lieu et place des anciennes murailles. L'architecte Augustin Charles d'Aviler, dont ce fut le premier chantier languedocien, édifia, de 1691 à 1693, ce monument inspiré à la fois de l'arc de Titus à Rome et de la porte Saint-Martin à Paris. De part et d'autre de l'unique ouverture, deux arcades aveugles dans des bossages abritent médaillons et tableaux assortis d'inscriptions latines. Du côté de la ville, on découvre à gauche la Foi catholique foulant aux pieds l'Hérésie, autrement dit la révocation de l'édit de Nantes, à droite la France ordonnant à l'Océan de rejoindre la Méditerranée, le canal des Deux-Mers. Sur la face hors les murs, à gauche, Louis XIV en Hercule est victorieux de l'Angleterre et de l'Empire ; à droite la France reçoit les clés de Mons et de Namur. La gloire militaire répond aux prouesses intérieures que sont l'unité de foi et le progrès technique. Peu avant la mort de Louis XIV une inscription latine vint orner l'attique en proclamant : « Louis le Grand étant roi depuis soixante-douze ans, après avoir séparé, vaincu ou s'être attaché les peuples conjurés dans une guerre de quarante années, la Paix règne enfin sur terre et sur mer. » Ce manifeste royal à

Extrait de la publication

l'antique, avec ses métopes à fleurs de lys, n'ouvre pas directement sur les champs ou les faubourgs. Sa simple présence appelle une suite : le Peyrou, un promontoire dégagé à l'ouest de la ville qui fut aménagé en promenade et terrain d'exercices militaires à partir de 1688. Entre l'arc et le Peyrou, un pont a été jeté, modeste construction en apparence mais qui est assortie au premier et commande le développement des lieux.

En 1716 la décision fut prise d'installer, sur la promenade, la statue de Louis XIV que les états de Languedoc avaient résolu d'ériger trente ans plus tôt. Le roi avait fait choix de Montpellier, mais la statue, réalisée à Paris, y demeura encore longtemps. Ce fut seulement en 1710 que le puissant trésorier des états, Bonnier de La Mosson, eut l'idée de l'installer au Peyrou. Les autorités furent plus lentes à convaincre : l'intendant Lamoignon de Basville en 1715, peu avant la mort du roi, les états l'année suivante. Descendant la Seine, transportée par mer jusqu'à Bordeaux, convoyée non sans mal par le canal des Deux-Mers, la statue parvint enfin en août 1717 à Montpellier. Sur un socle qui restait encore à orner, des marins venus de Toulon mirent en place l'imposante image de bronze du feu roi : 4,50 mètres de haut sur 4,80 de long. L'Imperator à cheval tenait les rênes d'une main, de l'autre son bâton de commandement. Si la statue de 1717 n'a pas survécu à la Révolution, celle qui l'a remplacée n'en produit pas moins le même effet de majesté quand elle surgit face à la ville dans l'axe de l'arc de triomphe. Sa présence élève la promenade à la dignité d'une place royale. Mais celle-ci se trouve hors les murs, ce qui est singulier. Elle n'est pas non plus environnée de maisons aux façades somptueuses et régulières. Autour d'elle se déploie un vaste paysage, avec au nord les montagnes, le pic Saint-Loup sur les garrigues puis, au loin, les Cévennes enfin soumises, et au sud d'autres hauteurs

Extrait de la publication

mais surtout la mer. Placer la statue du roi hors de la ville, ou, plus exactement, rompre une partie des murs pour intégrer le promontoire à l'espace urbain n'était pas sans hardiesse. Une dizaine d'années plus tôt les camisards avaient allumé une terrible guerre dans les serres et les garrigues au nord-est jusqu'aux portes de Nîmes. Huit ans auparavant, les flots avaient apporté une escadre anglaise et des troupes qui avaient brièvement occupé Sète. Faire du Peyrou une place royale, c'était proclamer la victoire irréversible de l'ordre monarchique. Tel était le sens de l'inscription sur l'arc de triomphe, même si la réalité n'avait pas été aussi flatteuse.

L'inauguration de la statue équestre, plus de deux ans après la mort de Louis XIV, le 27 février 1718, fut comme le testament d'un si long règne. Elle fut aussi le triomphe de celui qui avait été son agent le plus vigilant dans la province depuis 1685, l'intendant Lamoignon de Basville dont Robert Poujol a retracé l'existence. Celui dont Saint-Simon se plut à faire, avec quelque exagération, « le roi solitaire du Languedoc » était à l'origine de l'arc de triomphe. L'inauguration de la statue royale fut sa dernière cérémonie officielle dans une généralité qu'il quitta peu après. Il avait tout réglé de cette ultime manifestation d'admiration du feu roi qui se déroula dans la froide clarté d'une après-midi d'hiver. À l'ouest, là où fut plus tard édifié le château d'eau de Giral, des « façades » fermaient le décor en montrant sur un bâti en V les réussites du règne : la jonction des deux mers, le roi chassant les Anglais de Sète et écrasant l'hydre cévenole avec l'aide du duc de Roquelaure et de Basville. Ce dispositif iconographique, faisant écho aux médaillons de l'arc de triomphe à l'est, dirigeait sa pointe vers la statue, en ayant Hercule en guise de figure de proue. Sur une banderole on pouvait lire un vers d'Ovide : « Tout ce vaste univers résonne de mon nom », comme si celui du roi était une

Extrait de la publication

dernière fois proclamé à la face des flots et des monts. Au nord, le régiment de la Reine était sous les armes, au sud étaient rangés les sixains montpelliérains, la milice bourgeoise. Par l'arc de triomphe arrivèrent les participants. Vinrent d'abord les consuls, puis tous les corps, enfin les principaux personnages des états de Languedoc, Basville puis, le premier en dignité, le duc de Roquelaure, commandant militaire. Tous tournèrent autour de la statue comme pour saluer le roi. On fit des feux de mousqueterie, le canon tonna. La nuit vint sur ces réjouissances officielles au goût prononcé d'arrière-saison. Elle fut propice aux feux d'artifice et aux illuminations. Les élites catholiques languedociennes célébrèrent ainsi ce monarque dont elles avaient placé la statue comme un défi de bronze aux anciens rebelles et aux siècles à venir.

Deux ans plus tard, Watteau peignit en huit matinées sa célèbre *Enseigne de Gersaint*, conservée aujourd'hui au musée de Charlottenburg à Berlin et étudiée par Guillaume Glorieux. Après l'incendie du Petit-Pont en 1718, Gersaint, marchand de tableaux parisien, avait dû transporter sa boutique sur le pont Notre-Dame. En dépit du déménagement forcé et de son exiguïté, elle s'appelait toujours « Au Grand Monarque », comme du temps du prédécesseur de Gersaint, Antoine Dieu, dont le papier à en-tête comportait le portrait en médaillon de Louis XIV. Le visage du feu roi est aussi visible sur l'enseigne, parmi les nombreux tableaux représentés. Un employé est en train de le mettre en caisse. Est-ce le début de l'oubli pour un règne qui s'éloigne de plus en plus ? C'est l'interprétation habituelle de cette scène. Ici, point de personnalités officielles, mais des couples qui semblent tout droit sortis des Fêtes galantes ou du *Pèlerinage à l'île de Cythère*. La jeune femme en rose à qui son ami donne la main, au moment d'entrer dans la boutique, a le regard attiré par un tableau qui va bientôt disparaître. Ici, pas

Extrait de la publication

d'Imperator pénétrant, cuirassé, dans l'éternité. Watteau saisit un instant fugace. Le portrait qui est déjà à demi dans la caisse, presque ravalé à l'humble niveau de la paille et du pavé, paraît bien celui de Louis XIV, avec le manteau fleurdelysé, l'hermine, le collier du Saint-Esprit et la grande perruque. Pourtant ce serait une bien étrange idée que de montrer, sur l'enseigne d'un marchand de tableaux, le personnel emballant les invendus... Comme le miroir, le portrait du « grand monarque » s'apprête à aller orner l'intérieur de son acquéreur, peut-être celui des deux jeunes gens qui regardent l'expédition de la commande. Plus logiquement, Watteau montre la bonne marche des affaires chez son ami Gersaint. Aux murs de cette boutique largement ouverte dont il a dilaté les dimensions réelles, le peintre a disposé des tableaux de ses deux écoles préférées : les Vénitiens du XVI^e siècle, les Flamands du XVII^e siècle. Rubens et Véronèse l'emportent ici sur Poussin.

Ainsi, en pleine Régence, tandis que Philippe d'Orléans détend les ressorts trop tendus de la monarchie sans céder sur l'essentiel, l'image du feu roi continue d'être présente, tant sur la place publique que dans une habitation à la mode. La gracieuse « enseigne » du « Grand Monarque » comme l'impérieuse statue montpelliéraine rappellent aux historiens trop pressés qu'il n'est guère possible d'en finir avec Louis XIV au matin du 1^er septembre 1715. Elles réservent encore d'autres surprises. Pour la cérémonie languedocienne, on peut être sensible à la prétention discutable d'avoir éradiqué une hérésie qui, en fait, a résisté, et vaincu des ennemis avec qui il fallut composer en 1713. En même temps, l'inscription apposée du vivant du roi sur l'arc de triomphe à sa gloire ne se réduit pas à ces affirmations quelque peu fallacieuses qui pourraient, seules, attirer l'attention : il y a d'abord le rappel de l'exceptionnelle

Extrait de la publication

durée du règne et ensuite la profonde satisfaction de la paix. L'auteur de la sentence latine ne s'est pas privé de mettre en évidence les quarante années de guerre sur les soixante-douze écoulées depuis l'avènement de Louis. « La Paix règne enfin sur terre et sur mer. » Peut-on dire plus clairement, devant un horizon à la fois montagnard et maritime, le soulagement des sujets et celui du vieux monarque ? L'inscription si officielle de l'arc de triomphe montpelliérain préfigure de peu le « j'ai trop aimé la guerre » de l'ultime rencontre de Louis XIV avec son trop jeune successeur. Un rapide examen des autorités présentes à la cérémonie de 1718 fait aussi apparaître que l'intendant, si puissant soit-il, n'est pas seul. Il doit céder le pas au commandant militaire et œuvre de concert avec les principaux personnages des états de Languedoc. Le contrôle royal de cette vaste province ne saurait se passer d'un grand noble d'épée et d'un corps constitué aux prérogatives indiscutées... L'autorité du feu roi aurait-elle été différente de ce que la tradition historiographique française a si fermement affirmé ? Quant à la boutique de Gersaint transformée en « galerie imaginaire » par Watteau, on n'y vend pas que le portrait de Louis XIV. A-t-on remarqué, accrochés au mur, ceux de Philippe IV d'Espagne à la manière de Velázquez et de quelques autres personnages que leur fraise empesée désigne sans équivoque comme tout droit venus des Pays-Bas du premier XVII^e^ siècle ? La monarchie espagnole à laquelle la France avait, non sans mal, ravi la prééminence est discrètement de retour dans la composition de ce Valenciennois admirateur de Rubens. Voilà de quoi indiquer plusieurs des dimensions du règne, à la fois la lutte contre l'Espagne et la place que la maison d'Autriche occupa dans les préoccupations de Louis XIV. Les peintures italiennes suggérées par Watteau évoquent quant à elles la puissance de

Extrait de la publication

fascination d'une Italie multiple que rois et cardinaux-ministres rêvèrent d'égaler.

Aussi bien l'inauguration que l'enseigne nous indiquent un règne de Louis XIV plus complexe qu'il n'est d'usage de le dire, inséparable des autres formes de la civilisation européenne des Temps modernes. À qui tente de le regarder d'un œil neuf, il réserve d'innombrables sources d'étonnement, à la mesure de la vitalité qui fut celle des Français comme de leur roi. Surtout, ce par quoi nous avons eu l'impression de le connaître, au point d'en être bien souvent lassés, se défait rapidement devant l'évidence d'une réalité foisonnante. Il semblerait parfois que le monarque et sa vingtaine de millions de sujets prennent un malin plaisir à nous signifier la vanité des schémas tant de fois plaqués sur leurs existences humbles ou illustres. Ils ne sont pas là où nous les attendions : nous pensions trouver la France d'un absolutisme bien ordonné, avec sa gloire à revers de misère, et nous voyons surgir une foule bruyante et remuante qui fait craquer les catégories usuelles d'interprétation du XVII^e^ siècle.

Celles-ci étaient pourtant souvent la création de l'époque et ensuite son héritage. Longtemps avant d'être achevé, le règne de Louis XIV s'est déjà trouvé figé dans les présentations rivales : l'exaltation du pouvoir royal abaissant tous ses ennemis au-dedans et au-dehors, la dénonciation du despotisme persécuteur. Très tôt les poncifs sont en place et les historiens n'auront plus qu'à les perpétuer, en allant chercher leur inspiration, selon leurs préférences, à la galerie des Glaces, chez les libraires d'Amsterdam ou dans les ruines de Port-Royal. Il semble aller de soi qu'on prenne parti, pour ou contre Louis XIV. Il faudra louer ou condamner, sans retenue, mais toujours adopter un certain ton. Aucun roi de France n'a suscité pareille mythologie, proliférante et répétitive : déformations et contresens, en doré ou en noir, ne cessent d'être

Extrait de la publication

repris. Les siècles suivants y ont ajouté leurs combats, leurs attentes et leurs craintes. En Louis XIV, on put admirer l'État-nation poursuivant son inéluctable renforcement, mais aussi rejeter la monarchie ou l'intolérance religieuse. Dès le XVIII[e] siècle, l'étude de son règne déborda les enjeux de la simple biographie royale. On ne pouvait plus s'en tenir à une histoire des grands hommes et de leurs actes. Cette histoire devint celle de la France et de sa place dans la civilisation européenne, comme, bien plus tard par un net renouvellement, celle des Français et de leur masse paysanne et contribuable.

Dans un tel règne, tout paraît connu, trop connu même. Il semble qu'on sache d'avance ce qu'on va voir et entendre. C'est quelquefois ce qu'attend le lecteur, qu'il se fasse une joie de retrouver telle anecdote sur la cour, tel événement grisant, ou qu'il se tourne, avec fidélité, vers le récit des souffrances de ses ancêtres ou coreligionnaires. Très vite, on se rend compte que les lieux communs prolifèrent, favorables ou hostiles, sédiments historiographiques lointains ou plus récents : « L'État, c'est moi », la « prise du pouvoir par Louis XIV », le coût prohibitif de Versailles, la médiocre intelligence du roi, son égoïsme monumental, la révocation qui ruine le royaume, la domestication de la noblesse et, plus généralement, la réduction à l'obéissance, le classicisme louis-quatorzien, Versailles donnant le ton à toute l'Europe, l'absolutisme triomphant, Colbert ministre intègre et conseiller vertueux, la « fin du règne » qu'on fait obligeamment commencer en 1685, l'inconsistance des ministres après cette date, le pouvoir occulte et malfaisant de Mme de Maintenon, la fistule comme tournant historique..., pour ne citer que les principaux.

Leur force est de ne pas relever de la pure invention. Il y a toujours des documents pour les justifier partiellement et leur donner une apparence de portée générale.

Extrait de la publication

Car, sur le règne de Louis XIV, les sources sont surabondantes, ne serait-ce que celles qui ont été publiées. Certaines ont fixé l'idée que nous nous faisons du roi et du fonctionnement de l'État entre 1661 et 1715. Par leur richesse, par leur qualité littéraire, elles sont devenues parfois des références obligées, au risque de déformer notre jugement. Rappelons que les plus célèbres mémorialistes, les plus prolixes, n'ont connu que les dernières décennies du règne. Dangeau, Sourches et Saint-Simon ne nous parlent que d'une cour fixée à Versailles, tout comme la Palatine, dans sa si riche correspondance. Ils n'ont pas connu la France des années 1660 avec son jeune roi victorieux de la Fronde et de l'Espagne. La beauté de leur style ne doit pas faire oublier non plus la force de leurs aversions et les choix politiques qui furent les leurs. Les utiliser et les admirer ne dispense pas de s'en défier à l'occasion et d'aller aussi examiner d'autres témoins, plus modestes et non moins véridiques. Il y a place pour la foule des obscurs et des sans grade : bourgeois tenant leur livre de raison, curés notant les événements marquants parmi les baptêmes, les mariages et les sépultures, paroissiens, taillables ou non, dont les registres conservent discrètement le souvenir, soldats et marins...

Sur Louis XIV, nous disposons de biographies, nombreuses et d'inégale qualité, mais aussi d'histoires de France qui, en chapitres tantôt chronologiques, tantôt thématiques, nous décrivent les années 1661-1715. Le propos est ici de présenter un *Règne de Louis XIV*, donc ni une biographie, ni un tableau de la France. J'envisagerai la totalité des années pendant lesquelles le royaume de France connut Louis sur le trône, de 1643 à 1715. Faire commencer l'analyse en 1661 serait s'interdire de comprendre bien des éléments majeurs de la période ultérieure. Parler de Louis XIV, c'est comprendre le Roi Très Chrétien parmi les autres monarques : Philippe IV puis

Extrait de la publication

Charles II d'Espagne, l'empereur Léopold Ier, Guillaume d'Orange, plusieurs papes, des sultans... Une approche purement française n'est plus possible. Louis est aussi à regarder depuis Madrid, Vienne, Rome, Londres ou La Haye. En France même, le règne de Louis XIV n'est pas seulement une affaire de courtisans ou de Parisiens, de préférence lettrés. Vingt millions de Français, au moins, et dont certains comprennent mal, voire pas du tout, la langue de leur roi, vivent sous son autorité, prient pour lui, payent de plus en plus d'impôts, le servent de diverses façons, en profitent parfois, tâchent de se faire oublier ou se révoltent. Aussi les provinces, y compris les plus lointaines, sont-elles une dimension majeure de ce livre.

Dans la boutique de Gersaint, le portrait du feu roi est emballé, prêt à aller orner l'intérieur d'un de ces couples élégants qu'aimait représenter Watteau. Qui dira ce que Louis XIV pouvait représenter pour ces jeunes gens nés dans la vieillesse du monarque ? La grandeur ? le faste ? le raffinement ? une impressionnante durée ? Trop d'affirmations, souvent péremptoires, ont obscurci notre compréhension de Louis XIV. Aussi faut-il revenir à quelques questions simples mais essentielles sur le roi lui-même, sur son règne et sur les Français : qui était Louis Dieudonné ? Comment a-t-il exercé son métier de roi ? Qu'a-t-il voulu faire ? Pendant un règne de soixante-douze ans, de quels moyens a-t-il disposé ? Pour quels résultats ? Comment les Français ont-ils vécu ce règne ? Qu'attendaient-ils ? Qui a su tirer profit d'un pouvoir royal renforcé ? Comment fit-on pour s'en protéger ? Fut-il possible d'imaginer une France sans Louis ? Répondre à ces interrogations sera la matière de ce livre [1].

1. Pour ne pas alourdir cet ouvrage, le parti a été pris de ne pas mettre de notes en bas de page. On trouvera à la fin du livre un catalogue des sources imprimées ainsi qu'une abondante bibliographie française et étrangère.

Extrait de la publication